



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

rocade L 2

Question écrite n° 8112

Texte de la question

M. Roland Blum attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la couverture de la Rocade L 2 dans le 12e arrondissement de Marseille et notamment sur le vallon de la Fourragère. En effet, au cours de la séance des questions orales du mardi 2 décembre, interrogé par le parlementaire sur ce sujet, le ministre avait répondu qu'il mettait à la concertation de la population et des élus un projet de couverture d'un montant de 120 millions de francs. Or, comme le lui a indiqué le parlementaire en réponse, ce projet qui ne peut que concerner que des couvertures partielles avait déjà été soumis à la concertation sous le précédent gouvernement et avait été refusé par la population. Il lui a donc demandé la réouverture du dossier et l'étude de variantes de solutions techniques de couverture permettant d'assurer une couverture totale du vallon. M. le ministre a répondu favorablement en indiquant au parlementaire : « Monsieur le député, je prends acte de vos demandes, portant notamment sur l'étude d'une solution alternative pour le type de couverture. Je suis d'accord pour que toutes les hypothèses soient examinées. » Il lui demande donc s'il a l'intention, conformément aux engagements pris, de donner toutes instructions en ce sens à la direction départementale de l'équipement des Bouches-du-Rhône pour que les études techniques de variantes de solutions de couverture soient faites.

Texte de la réponse

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement s'est rendu à Marseille le 30 janvier dernier. A cette occasion, l'ensemble des associations de riverains du quartier de la Fourragère, ainsi que les principaux élus concernés ont été reçus par le cabinet du ministre. Il leur a été confirmé l'engagement du ministre, pris le 2 décembre 1997 lors de la séance des questions orales de l'Assemblée nationale, de faire étudier des solutions techniques de protection des riverains, et ce à une hauteur financière de 120 MF.

Données clés

Auteur : [M. Roland Blum](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8112

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 1997, page 4735

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3439